

## Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

### Villiers-le-Bel pour tous

#### Projets 2023 : Travailler pour l'avenir.

Le 14 janvier dernier, se tenait la traditionnelle cérémonie des vœux. Si elle offrait un formidable moment de convivialité dont nous avons été jusque-là privés en raison du Covid, cette cérémonie était aussi l'occasion de vous présenter les grands projets qui vont animer cette année 2023 en faveur de la réussite pour tous, de la poursuite de l'aménagement de la ville, de l'amélioration du cadre de vie et pour favoriser la participation de toutes et tous dans la vie de la cité.

En 2023, cap maintenu sur l'éducation et la réussite pour tous. L'éducation est, pour nous, une priorité. Les enfants et jeunes Beauvillésois sont l'avenir de notre ville et ils sont à ce titre au cœur de notre projet. Parce que l'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence et que l'enseignement ne se limite pas à l'école, la cité éducative se poursuivra permettant ainsi de soutenir la réussite de tous les jeunes Beauvillésois âgés de 0 à 25 ans tout au long de leur parcours. Les équipes jeunesse se renforceront elles aussi, avec le recrutement de plusieurs professionnels de l'éducation et de l'animation et de nouvelles actions pour mieux les accompagner encore. En matière d'équipements scolaires et afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil et de travail, nous procéderons à l'aménagement de classes supplémentaires au sein de l'école Jean Jaurès. Nous finaliserons également l'achat du foncier nécessaire à la construction du 4<sup>e</sup> collège et à son aménagement. Quant aux lycéens ils pourront en septembre prochain faire leur rentrée en filière générale au sein du lycée Pierre Mendès France.

Pour une ville d'avenir, le projet urbain se dessine encore un peu plus, pour transformer durablement notre ville et offrir de véritables parcours résidentiels aux Beauvillésois. Les créations de plusieurs voiries vont finir de structurer la Ville, mieux desservir les quartiers et améliorer la circulation. Les réhabilitations vont se poursuivre et connaître à Derrière-les-Murs notamment, une accélération importante. Le Maire l'a annoncé, de nombreux équipements vont également voir le jour et témoigneront de notre engagement en faveur de la culture et du sport. Mais au-delà du projet de renouvellement urbain dans son ensemble, nous avons souhaité agir au quotidien, en nous dotant d'une nouvelle régie de quartier pour améliorer votre cadre de vie. La régie aura pour objectif de redynamiser et embellir nos quartiers tout en facilitant l'insertion sociale et professionnelle des habitants. Cette régie sera gérée par les habitants et sera au service des habitants.

Enfin, pour faire ensemble la ville, nous proposerons, comme nous nous y étions engagés, de refondre les instances de démocratie participative, avec la mise en place des comités de quartiers autonomes et la réactivation de l'ensemble des instances participatives. Des instances de réflexion, de discussions et de décisions pour construire ensemble Villiers-le-Bel et valoriser la jeunesse, nos seniors, les associations et l'ensemble des citoyens engagés qui font la richesse de Villiers-le-Bel.

Ce sont ces grandes orientations pour faire Villiers-le-Bel pour tous, qui seront débattues, le 3 février, lors du conseil municipal.

**Les élus de la majorité, « Villiers-le-Bel pour tous »**

### Ma voix, ma Ville

#### À mi-parcours...

Madame, Monsieur,

À la lecture de cette tribune, le conseil municipal aura délibéré sur le débat d'orientation budgétaire dit « DOB ». Il est d'ores et déjà inscrit et acquis que notre imposition va augmenter...de 7,1%. Mais ce n'est pas de la faute de la majorité municipale nous a annoncé Monsieur Marsac lors de ses vœux à la population. À qui bénéficie cette forte hausse ? À l'état ou à la commune ? Et les hausses successives de 2020 et de 2021... qui posent un taux de fiscalité foncière à plus 40% pour le foncier bâti et à plus de 65% pour le foncier non bâti ? Monsieur Marsac construit des logements, beaucoup de logements...Je vous informe que nous sommes passés de 49,2% à 53,1% de logement sociaux entre 2017 et 2022. Ces données sont extraites de la convention ANRU et de l'analyse des besoins sociaux de la CAF. Je note et relève une hausse de la dotation de solidarité urbaine dit « DSU » sur le budget 2023. Cette augmentation confirme une hausse dissimulée de logements sociaux sur la commune.

J'ai dénoncé à plusieurs reprises au cours de nos conseils municipaux une inégalité sur l'imposition. La fiscalité pèse uniquement sur les propriétaires. Ce que je veux dire, c'est 47% des beauvillésois payent la taxe foncière. Doit-on continuer cette politique d'urbanisation sans perspective de services publics pour répondre aux attentes des habitants ?

Nous arrivons à mi-parcours du mandat validé en mars 2020. Que retenir de cette première partie des 6 années confiées à Monsieur Marsac et sa majorité ?

La gestion du personnel communal doit nous questionner!!! Quel est l'état de la police municipale ? Quelle est la politique jeunesse de notre commune ? Quelle orientation pour nos collèges ? Est-ce un troisième ou un quatrième collège ? Quelle politique sportive pour nos associations ? Nous avons environ 3500 détenteurs d'une licence sportive (toutes fédérations confondues) sur la commune. Soit 37% de la population concernée par la politique sportive et associative. A-t-on la compétence politique à cette délégation sportive ? À combien la majorité estime-t-elle la politique jeunesse de notre ville ?

À la lecture du projet de budgetaire 2023 et des budgets antérieurs votés, nous constatons un budget aux associations à hauteur de 2 millions d'euros. Le budget aux associations représente 0,05% du budget de fonctionnement.

Oui, nous avons le « dû de l'état » selon l'expression de Monsieur Marsac, pour la dotation globale de fonctionnement dit « DGF ». Nous avons le soutien de la communauté d'agglomération Roissy pays de France pour porter les 50% de reste à charge des projets de rénovation urbaine, la dotation de solidarité urbaine « DSU » au regard de notre parc de logement social...et l'imposition foncière des 47% de propriétaires de la ville...

Cette politique budgétaire est insuffisante... et manque de justice sociale.

Enfin, les enjeux de notre ville sont nombreux. Je vous invite à participer à nos prochaines rencontres.

**Ma Voix Ma Ville**